

Procès Verbal du Conseil Municipal du mercredi 17 octobre 2018, 20h45.

ETAIENT PRESENTS : Marie-Noëlle ABADIE, Céline ALIX, Jacky BLONDEL, Didier BROQUET, Martine CHAINE, Jean-Christophe CHARBIT, Jean-Pierre CHAUVIN, Michel CONTET, Jacqueline DUBOST, Serge FILLION, Laurent PHILIPPE, Murielle TAVARES, Jean-Baptiste WASSER.

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES : Marie ARMBRUST, Brigitte MARY

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel CONTET

Conseillers présents 13, absents excusés Mesdames MARY et ARMBRUST.

1° Demande d'autorisation des conseillers pour que M. le Maire dépose rapidement un permis de construire pour les trois commerces de proximité projetés sur la RD191, avant le vote de l'arrêt du PLUi par la Communauté urbaine GPS&O.

Vote : 10 pour, 1 abstention et deux voix contre (Martine CHAINE et Céline ALIX).

2° Fonds de concours, pour les communes ayant entre 1.000 et 3.500 habitants, c'est 35K€ par an pendant 4 ans, soit 140 K€. La date limite de dépôt des demandes est fixée au 30 novembre 2018, ce qui nous laisse un peu de temps pour ajuster et affiner notre demande concernant les projets suivants : mini-stade, terrain de foot, maison intergénérationnelle, maison médicale, passerelles sur la Mauldre, parcours de santé ... La délibération sera votée lors du prochain conseil, le mercredi 14 novembre 20h30.

3° Marché de Noël les 8-9 décembre. L'organisation sera chapeautée par le CCAS et les bénéfices récoltés par le CCAS (dons des commerçants et autres participants) seront reversés à l'AFM-Téléthon. Pour la Caisse des Ecoles, M. le Maire demande qu'elle s'associe à cette opération.

4° Renouvellement de la convention CIG, relative au remboursement des honoraires des médecins lors des visites d'embauche du personnel.

Pour 13.

Fin de séance 21h50.



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Michel CONTET